INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie

A une séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie tenue par appel conférence due au Covid-19 , à **10:30** h ce mardi le cinquième jour du mois de mai deux mille vingt, à laquelle sont présents Messieurs, Madame

-Normand Dyotte , Maire - Ville de Candiac

-Christian Ouellette , Maire - Ville de Delson

-Jocelyne Bates, Mairesse - Ville de Sainte-Catherine

-Jean-Claude Boyer , Maire - Ville de Saint-Constant

formant le Conseil sous la présidence de M. Donat Serres, Maire de la Ville de La Prairie.

20-05-35 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après délibération, il est proposé par M. Normand Dyotte, appuyé par M. Jean-Claude Boyer et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie adopte l'ordre du jour tel que présenté, résumé comme suit mais en retirant le point numéro 5 :

1.- Approbation de l'ordre du jour.
2.- Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 avril 2020.
3.- Approbation des comptes à payer.
4.- Correspondance reçue par la Régie jusqu'au 29 avril 2020.
5.- Embauche d'un mécanicien- temps partiel suite à appel de candidature.
6.- Varia - déficiences aux projet PTMOBC
7.- Levée de l'assemblée.

20-05-36 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU BASSIN DE LAPRAIRIE TENUE LE 7 AVRIL 2020.

Après délibération, il est proposé par M. Christian Ouellette, appuyé par M. Jean-Claude Boyer et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie approuve le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2020.

20-05-37 APPROBATION DES COMPTES A PAYER

M. Donat Serres demande si "Bernard Désautels électrique" est un nouveau fournisseur et également pour Pr`eautech . Le Secrétaire-trésorier fait mention d'un changement par classification alphabétique pour le fournisseur "Désautels" et pour Pr'eautech c'est une commande régulière comme à chaque début d'été pour contrer les odeurs. M. Ouellette et les autres membres mentionnent qu'ils n'ont pas d'autres questions.

Après délibération, il est proposé par M. Jean-Claude Boyer, appuyé par M. Normand Dyotte et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie approuve les comptes à payer pour le fonds d'administration au montant de 290,645.86 $ et pour le fonds des dépenses en immobilisations au montant de $ 10,187.28 $ pour un montant total de 300,833.14$.

rmules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

20-05-38 CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier donne communication de la correspondance reçue par la Régie jusqu'au 29 avril 2020, le tout tel que mentionné à la liste annexée à la présente et le Conseil d'administration en prend connaissance. Le point A) concerne 2 comptes rendus de réunion avec la firme FNX, le point B) concerne la réception des certificats d'assurances responsabilités de EXP et le point C) la réception des assurances responsabilités de Viridis Environnement.

20-05-39 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Après délibération, il est proposé par M. Normand Dyotte, appuyé par Mme. Jocelyne Bates et résolu unanimement:

QUE la présente séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie soit levée.

Et la séance est levée.

M. Donat Serres, Maire Président de l'assemblée	M. Gilbert Samson Secrétaire-trésorier

rmules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)